



## **BULLETIN D'INFORMATION DE L'UNION RÉGIONALE EST CGTR**

Le 21 avril 2015

### **GHER : LE CHANGEMENT DANS LA CONTINUITÉ!**

Au GHER, la direction a décidé de mettre en place « pour plus de transparence » un jury composé de responsables de l'hôpital : CDS, le CDP, le DSSI adjoint, l'adjoint à la DRH, voir même la coordinatrice générale des soins, et chargé de sélectionner les candidats aux postes vacants.

Le problème, comme le soulignent nos camarades de la section CGTR de l'hôpital, c'est que les postulants se retrouvent confrontés à un véritable parcours d'obstacles pour avoir connaissance à temps des postes offerts : les notes de service faisant la publicité de ces postes ne sont pas affichées dans les services, les demandes de mobilité adressées à la DRH ne semblent jamais parvenir à la DSSI, les postulants se retrouvent souvent avec seulement trois jours pour se préparer à l'entretien, le jour de l'entretien les membres du jury présents ne correspondent pas au jury annoncé, le jury est censé utiliser une grille de sélection pour, semble-t-il, d'avantage d' "objectivité", mais les postulants ne sont pas tenus au courant des critères retenus et dans le courrier de refus de poste il n'y a aucune explication des raisons pour lesquelles le candidat a été recalé, etc...

Et nos camarades de conclure : « Tout ceci laisse souvent un goût amer aux agents, celui de la mascarade et de la manipulation très bien orchestrées, destinées à diluer les responsabilités et placer les agents en position de soumission infantile ».

### **BPO OI : À BAS LA RÉPRESSION SYNDICALE !**

Suite à la grève qu'avaient menée les salariés de BPO OI (centre d'appels) avec le soutien de la CGTR, un protocole d'accord avait été signé prévoyant l'organisations d'élection de délégués du personnel le 27 avril prochain.

En guise de réponse, la direction de BPO OI vient de placer une des candidates au poste de délégué titulaire en mise à pied conservatoire et l'a convoquée à un entretien préalable à licenciement pour le 28 avril. Les trois autres candidats sont eux aussi victimes de pressions et viennent au travail la boule au ventre ne sachant pas de quoi demain sera fait.

La FD CGTR CDS dénonce ces manœuvres grossières et va saisir une fois de plus l'Inspection du Travail pour lui demander d'intervenir, car il apparait clairement qu'ici tous les salariés grévistes vont passer à la trappe.

### **À SDV (LA POSSESSION) : GRÈVE POUR LES SALAIRES ...**

Chez SDV, filiale du groupe Bolloré, les salariés sont en grève, à l'appel de la CGTR et de la CFDT, depuis cinq jours pour une augmentation de salaire de 70 euros. Cette société qui regroupe quatre entreprises (Reunitrans, Sotram, etc) fournit les grandes surfaces, les pharmacies, les hôpitaux, les concessionnaires automobiles en produits destinés à la vente. Elle réalise, d'après son directeur, un chiffre d'affaires annuel de 44 millions d'euros. Ce dernier reconnaît par ailleurs que ce chiffre en hausse, a pu être atteint « grâce à l'effort commun de tous les salariés », mais estime qu'il n'y a pas lieu de répondre positivement aux revendications des grévistes car les salaires les plus bas seraient 22 % au-dessus du SMIC, mais apparemment primes et treizième mois compris...

Les entreprises d'import export sont celles qui brassent le plus d'argent à la Réunion après les banques, le groupe Bolloré est riche à milliards. Ils ont bien entendu largement les moyens de satisfaire les revendications des travailleurs de SDV.

**La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît**

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68

## ... COMME À CARREFOUR SAINTE CLOTILDE !



Comme à SDV ou dans le Bâtiment, les salariés de Carrefour Sainte Clotilde se heurtent au refus de leur employeur d'augmenter les salaires pour compenser a minima la hausse des prix.

Face à ce blocage, ils se sont mis en grève pour obtenir 3 % d'augmentation. La direction ne leur propose que 0,7 %, soit l'équivalent de 3 à 6 euros de hausse mensuelle.

Quatre jours de grève, c'est autant de jours de chiffre d'affaire de moins pour Carrefour dont la direction s'est empressée de faire appel à un huissier chargé de constater « entrave à la liberté du travail » ou au « libre accès au magasin » pour les clients.

Celle-ci ne peut compter que sur les contrats précaires pour faire tourner sa boutique. Ils constituent

de fait une bonne partie de son personnel, exploitable et corvéable à merci. La précarité de leur situation fait qu'ils se tiennent aujourd'hui hors de la grève. Mais cela pourrait changer si la grève s'étendait à d'autres grandes surfaces où prévaut aussi bas salaires et majorité de contrats précaires.

Il y deux ans une grève sur les salaires avait été menée par les salariés du Carrefour de Sainte Suzanne pour la même revendication, les salaires. Ceci montre combien d'un magasin à l'autre les travailleurs souffrent des mêmes maux (bas salaires, mauvaises conditions de travail, emplois précaires) ayant la même origine : l'exploitation capitaliste.

C'est la jonction des luttes au moins au niveau d'une branche, tel le grand commerce, qui permettra un jour de faire reculer ce grand patronat.

Ceci dit, la CGTR est entièrement solidaire du combat mené par les travailleurs du Carrefour de Sainte Clotilde. Carrefour peut et doit payer ce qu'ils réclament !

## GEL DES RETRAITES, AUSTÉRITÉ, ÇA SUFFIT !

Depuis avril 2013, les retraites sont gelées. Le gouvernement Valls a décidé fin 2014 qu'elles le seraient jusqu'en octobre 2015. Il vient d'annoncer à la suite des exigences formulées par le patronat que le gel continuerait encore pendant un an, c'est-à-dire jusqu'en octobre 2016.

Le ministre de l'Economie, Sapin, a déclaré : « Cela ne constituera pas une perte de pouvoir d'achat, car l'inflation est à zéro ! »

Nier avec aplomb la réalité de l'augmentation des prix est le nouveau mode de communication du gouvernement. Les familles ouvrières, les retraités et les chômeurs qui constatent d'une semaine à l'autre l'augmentation des produits frais sur les marchés, du prix du caddy dans les grandes surfaces, des impôts locaux et autres assurances, du prix de l'eau et de l'électricité, ont bien sur la berlue !

Cette décision du gouvernement qui s'ajoute à bien d'autres défavorables aux retraités (fiscalisation du complément de retraites pour les familles ayant élevés 3 enfants et plus, menaces sur les retraites complémentaires, etc.) va contribuer à dégrader encore plus leurs conditions de vie.

Les retraités ont donc tout intérêt, pour faire échec à cette politique hostile au monde du travail, à manifester en nombre le Premier Mai aux côtés des travailleurs !

Chaque mardi, de 18H00 à 19H30, l'Union Régionale Est CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.  
Venez nombreux !

**La CGTR Union Régionale Est 4 bis rue Raymond Barre - 97470 Saint Benoît**

Tél. : 0262 50 14 49 - Fax : 0262 50 53 68